Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Notariat : Florence de Graeve nommée déléguée régionale de NCE





Florence de Graeve, notaire à Morières-lès-Avignon, vient d'être désignée déléguée régionale du réseau NCE (Notaires conseil d'entreprise) pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette nomination intervient dans le cadre de la stratégie de déploiement 2022 de cette association professionnelle de notaires spécialisés en droit des affaires dont l'objectif est d'informer l'écosystème économique local sur les compétences du notaire comme conseil aux chefs d'entreprise : problématiques juridiques, fiscales et patrimoniales.

> **« Avec sa vision globale du patrimoine du chef d'entreprise, le notaire peut proposer des solutions juridiques et fiscales sur-mesure. »**

« En tant que déléguée régionale, ma mission est de relancer la dynamique en Provence-Alpes-Côte-d'Azur après deux ans de crise sanitaire, explique Florence de Graeve. Les notaires membres du réseau NCE conseillent les dirigeants sur la vie de leur société, de sa constitution à sa transmission, en passant par l'achat de locaux, l'organisation des assemblées générales, l'approbation des comptes ou encore les opérations de croissance externe. Mais nous ne nous focalisons pas uniquement sur le droit des affaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

et abordons des sujets liés à la famille et à la gestion du patrimoine, tels que leur régime matrimonial ou les questions de succession. Avec sa vision globale du patrimoine du chef d'entreprise, le notaire peut proposer des solutions juridiques et fiscales sur-mesure. »

Un premier rendez-vous sur le territoire

Côté agenda, une première action coordonnée par Florence de Graeve va être proposée le mercredi 9 mars à 9h. Il s'agira d'une visio-conférence animée par Céline Chwartz-Lair, vice-présidente de NCE déléguée à la régionalisation, sur le thème 'Le nouveau statut des indépendants'.

D'une durée de 45 mn, ce webinaire (inscription en ligne ici) permettra de présenter les évolutions du statut de l'entrepreneur individuel issues de la loi n°2022-172 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, publiée le 15 février 2022 au Journal officiel.

L'occasion d'évoquer notamment des nouveautés comme le principe de séparation des patrimoines, la protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur indépendant et ses conséquences pratiques ainsi que les autres mesures et notamment l'accès facilité à l'allocation chômage. Les participants pourront ensuite poser leurs questions en direct via un système de tchat.

Regroupant plus de 245 études notariales implantées dans toute la France métropolitaine et en Outre-Mer, NCE a pour mission de promouvoir le rôle des notaires auprès des entreprises, des entrepreneurs, des porteurs de projets en matière juridique, fiscale et patrimoniale, tant au niveau professionnel que privé.